

Strasbourg, le 20 novembre 2025

PC-CP (2025) 12 FR

Conseil de coopération pénologique
(PC-CP)

15^e réunion plénière

Strasbourg 18-20 novembre 2025

Liste des décisions

www.coe.int/prison
DGI-PC-CP@coe.int

Le Conseil de coopération pénologique (PC-CP) a tenu sa 15^e réunion plénière du 18 au 20 novembre 2025 à Strasbourg sous la présidence de Mme Laura Negredo López.

Le PC-CP :

1. Ouverture de la réunion

- A pris note du discours d'ouverture par M. Hugh Chetwynd, Chef du Service de la privation de liberté, Direction Générale des Droits humains et de l'Etat de Droit, Conseil de l'Europe qui a fourni des informations sur les derniers développements au sein du Conseil de l'Europe présentant un intérêt pour le PC-CP et a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion.
- A souhaité la bienvenue à sa nouvelle Secrétaire, Mme Louise Riondel.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

- A adopté l'Ordre du jour et l'Ordre des travaux sans modification.

3. Rapports sommaires des réunions du Groupe de travail du PC-CP en 2025

- A pris note des rapports des réunions du Groupe de travail du PC-CP en 2025 et a félicité M. Jorge Monteiro (Portugal) et Mme Carla Ciavarella (Italie), pour leur élection à la présidence et vice-présidence du PC-CP, respectivement.

4. Informations fournies par le Secrétariat

- A pris note des informations fournies par Mme Eva Pastrana, Cheffe de la Division du droit pénal et Secrétaire du Comité du Conseil de l'Europe pour les problèmes criminels (CDPC) concernant les réunions et décisions relatives aux travaux du CDPC, et son sous-comité pour la coopération dans le domaine pénal (PC-CO), y compris celles qui concernent les travaux et le mandat du PC-CP.
- A pris note des informations fournies par Mme Louise Riondel concernant les élections de quatre nouveaux Membres du Groupe de travail du PC-CP, qui auront lieu lors de la 88^e réunion plénière du CDPC (25-27 novembre 2025). Mme Riondel a informé que cinq candidatures ont été reçues. Le PC-CP a mis l'accent sur l'importance d'atteindre de la parité femmes-hommes, mais aussi une bonne distribution de l'expertise professionnelle parmi les membres du Groupe de travail.

5. Projet de Recommandation du CM relative à l'éducation en prison et son Exposé des motifs

- A pris note de la présentation par les experts scientifiques travaillant sur le projet de Recommandation relative à l'éducation en prison et son Exposé des motifs, Mme Anne Costelloe, M. James King, et M. Harvey Slade.
- A examiné et finalisé le projet de Recommandation et son Exposé des motifs et a remercié les experts scientifiques et les membres du Groupe de travail du PC-CP pour leur excellent travail.
- A chargé le Secrétariat de transmettre ces deux textes au CDPC.

6. Révision de la Recommandation CM/Rec(2012)12 concernant les détenus étrangers et de son Exposé des motifs

- A pris note de la présentation par les experts scientifiques travaillant sur le projet de Recommandation concernant les ressortissants étrangers en prison ou en probation, Mme Róisín Mulgrew, M. Michael Sorger et M. Daniel Danglades concernant le projet préliminaire de Recommandation révisée.

- A examiné le projet de texte et a formulé des commentaires et des suggestions d'amendements qui pourront être pris en compte par les experts scientifiques et le Groupe de travail du PC-CP lors de leurs travaux subséquents sur le texte.

7. Règles de probation du Conseil de l'Europe

- A pris note de la présentation par Mme Jana Špero-Kamenjarin, Secrétaire Générale de la CEP, concernant le questionnaire relatif à l'utilisation et à la révision des Règles de probation du Conseil de l'Europe préparé par la CEP et approuvé par le Groupe de travail du PC-CP.
- A procédé à un échange de vues concernant la manière de conduire les travaux de révision des Règles de probation du Conseil de l'Europe, pour lesquels le délai est fixé au 31 décembre 2027.

8. Statistiques SPACE

- A pris note de la présentation par M. Marcelo Aebi des dernières statistiques SPACE I et SPACE II et l'a remercié, ainsi que son équipe, pour la qualité mondialement reconnue de leurs travaux sur les statistiques pénales.

9. Résultats de la 30^e CDPPS (24-25 septembre 2025, Cracovie, Pologne) et préparation de la 31^e CDPPS (3-4 juin 2026, La Valette, Malte)

- A pris note des résultats de la 30^e Conférence annuelle du Conseil de l'Europe des Directeurs des services pénitentiaires et de probation (CDPPS) qui s'est tenue à Cracovie en Pologne les 24 et 25 septembre 2025 intitulée « Est-il possible de renoncer au recours excessif aux sanctions pénales ? ».
- A pris note des commentaires des participants recueillis à partir de l'analyse des réponses à une enquête d'évaluation diffusée par le Secrétariat afin d'identifier de potentiels domaines d'amélioration pour les futures éditions de cet important événement annuel.
- A pris note des informations fournies par le représentant de la délégation de Malte, M. Christopher Siegersma, concernant l'organisation en cours de la 31^e CDPPS à La Valette à Malta les 3 et 4 juin 2026.
- A discuté du format de cet événement et de potentiels thèmes, pour considération par le Groupe de travail.

10. Discussion concernant les résultats du séminaire concernant les auteurs d'infraction étrangers

- A pris note de la présentation par Mme Róisín Mulgrew des résultats du séminaire concernant les auteurs d'infraction étrangers qui a été organisé à l'Université de Galway le 26 juin 2025, dans le contexte des travaux de révision de la Recommandation concernant les ressortissants étrangers en cours.

11. Justice restaurative

- A pris note des informations fournies par Mme Eva Pastrana concernant les travaux en cours du CDPC concernant la justice restaurative, et de l'invitation adressée au PC-CP à participer activement aux activités à venir, y compris la préparation du projet de lignes directrices pour la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)8 relative à la justice restaurative en matière pénale qui doit être finalisée d'ici la fin de l'année 2027.
- A pris note de la présentation de Mme Laura Hein du Forum européen pour la justice restaurative (EFRJ) au sujet des travaux existants et futurs du Conseil de l'Europe dans le domaine de la justice

restaurative et leur impact potentiel sur les travaux pénologiques, et a procédé à un échange de vues avec elle, y compris au sujet de la possible organisation d'un événement consacré à la justice restauratrice à Strasbourg durant le cycle biennal 2026-2027.

12. Femmes en prison et en probation

- A pris note de la présentation de Mme Veronica Filippeschi de l'Association pour la prévention de la torture (APT) et a discuté de la possibilité d'aborder ce thème dans le futur, par exemple dans une Recommandation du Comité des Ministres.
- A décidé de conserver ce sujet à l'agenda des réunions à venir.

13. Activités de coopération dans le domaine pénitentiaire

- A pris note de la présentation par Mme Raluca Ivan de la Division « Coopération en matière de police et de privation de liberté » (CPDL) du Conseil de l'Europe, sur les activités de coopération dans le domaine pénitentiaire actuellement menées dans 16 États membres du Conseil de l'Europe, ainsi que sur les résultats de la conférence multilatérale sur les femmes en prison qui s'est tenue les 12 et 13 octobre 2025.

14. Parité des genres

- A pris note des informations fournies par la rapporteure pour l'égalité de genre, Mme Danijela Mrhar Prelić, à savoir que 62 participants étaient présents à la réunion, et que parmi eux 28 sont des hommes et 34 sont des femmes. Entre les membres du Groupe de travail du PC-CP, le Secrétariat du Conseil de l'Europe, et les interprètes, il y avait 10 femmes et 5 hommes. Elle a mentionné que la perspective de genre est présente dans tous les travaux en cours du PC-CP, à savoir la mise à jour de la Recommandation sur l'éducation en prison, la révision des Règles de probation du Conseil de l'Europe, la mise à jour de la Recommandation concernant les détenus étrangers, SAPCE I et SPACE II. Elle a vivement salué la considération du sujet des femmes en prison et en probation pour une future recommandation du Comité des Ministres, ainsi que la publication par le CPT de normes consacrées aux femmes détenues au printemps 2026.

15. Retour d'informations suite à la participation à d'autres réunions

- A pris note des informations fournies par Mme Louise Riondel concernant la participation de M. Fernando Miró Llinarès à la réunion du Groupe d'experts sur l'utilisation de la technologie en prison qui s'est tenue du 10 au 12 novembre 2025 à Vienne en Autriche et était conjointement organisée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). A cette occasion, M. Miró Llinarès a représenté le PC-CP en tant d'expert scientifique ayant travaillé sur la Recommandation CM/Rec(2024)5 du Comité des Ministres aux États membres sur les aspects éthiques et organisationnels de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des technologies numériques associées par les services pénitentiaires et de probation. L'événement était dédié au développement d'un Manuel sur l'utilisation de la technologie en prison actuellement en cours de rédaction et dont l'objectif est de fournir aux États membres des orientations concernant la mise en œuvre responsable et basée sur les droits humains des outils numériques dans le milieu carcéral.

16. Questions diverses

- N'a soulevé aucun point sous ce point de l'ordre du jour.

17. Dates des prochaines réunions du PC-CP

- A pris note des dates des réunions du Groupe de travail du PC-CP qui se tiendront à Strasbourg dans l'année à venir, à savoir 3-5 février 2026, 14-16 avril 2026 et 15-17 septembre 2026.
- A décidé de tenir sa prochaine réunion plénière du 3 au 5 novembre 2026 à Strasbourg.

18. Adoption de la liste des décisions

- A adopté la liste des décisions.